

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 12 FÉVRIER 2024

Date de convocation : 06 février 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n° 24-001	28	04	05	32
Pour la délibération n°24-002	27	04	06	31
De la délibération n°24-003 à 24-012 incluse	28	04	05	32
Pour la délibération n°24-0013	27	04	06	31
De la délibération n°24-014 à 24-025 incluse	28	04	05	32

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, LÉMAN, MICHAUD, M. NIEL, MM. TOKDEMIR, RIVET. BRUN, Mmes SÉGHIR, LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. GAUTIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. BAZIRE ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne LESAULNIER

ABSENT :

- MM. SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION :

24-002 Adoption du Compte Administratif du budget principal pour l'exercice 2023

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

LE

19 FEV. 2024

AFFICHÉ

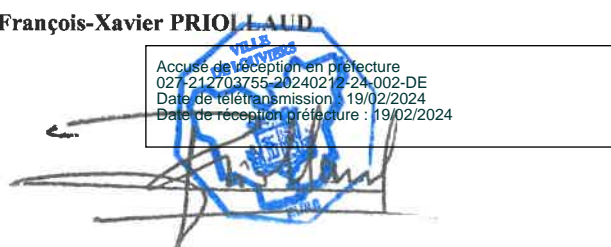
19 FEV. 2024

LE

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240212-24-002-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024



N°24-002

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2023

RAPPORT

M. le Maire indique que le compte administratif 2023 conclut sur un résultat comptable excédentaire de (+) 1,79 millions d'euros, soit un résultat net affectable à la gestion 2023 de (+) 1,45 millions d'euros après pris en compte du besoin de financement des restes à réaliser de (-) 332 000 euros.

En section de fonctionnement, le résultat propre à l'exercice 2023 ressort à (+) 2,39 millions d'euros.

La seule épargne brute, c'est-à-dire la part des ressources courantes dégagée au profit du financement de l'investissement, ressort à 3,80 millions d'euros.

Le niveau d'épargne brute réalisé couvre donc le remboursement du capital de la dette, valorisé à 2,95 millions d'euros.

La qualité de signature de la commune mesurée à travers la marge d'autofinancement courant (MAC), ratio calculé comme le rapport entre les charges de fonctionnement augmentées du remboursement du capital de la dette et les ressources de fonctionnement s'établit à 0,97, pour un seuil d'alerte fixé à une valeur supérieure à 1.

Epargne Brute – MAC [2018 à 2022] en milliers d'euros

Données rétrospectives [CA 2018 CA 2022] CA 2023

KEUR		CA 18	CA 19	CA 20	CA 21	CA 22	CA 23	Trend CA
Ressources courantes	a	24 577	24 811	24 860	24 847	26 634	27 451	
Dépenses exploitation	b	21 464	21 807	21 233	21 698	23 085	23 649	
Epargne Brute	c = a - b	3 113	3 004	3 627	3 149	3 549	3 802	
Annuité en capital	d	2 503	2 533	2 574	2 669	2 750	2 946	Règle CAF > ou = 0 Règle MAC < 1
Epargne nette (CAF)	e = c - d	610	471	1 053	480	799	857	
MAC courante	f = a / (b+c)	0.98	0.98	0.96	0.98	0.97	0.97	

Marge d'autofinancement courant, (Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement

En section d'investissement, le résultat de clôture affiche un excédent de financement de (+) 90 000 euros.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240212-24-002-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Le Compte Administratif 2023 de la ville de Louviers présente donc un résultat excédentaire de (+) 1,79 millions d'euros.

Les restes à réaliser en section d'investissement inscrits pour 485 000 euros en dépense, et 153 000 euros en recette, présente un besoin de financement de (-) 332 000 euros.

En données consolidées, on obtient un excédent en section de fonctionnement de (+) 2,53 millions d'euros et un besoin de financement de la section d'investissement de (-) 1,07 000 euros, laissant ainsi un résultat « affectable » à la gestion 2023 de (+) 1,456 millions d'euros.

Section de Fonctionnement

Votées pour un montant de 26,993 millions d'euros, les **ressources courantes** sont comptabilisées au compte administratif 2023 pour un montant de 27,451 millions d'euros, hors antérieur reporté et produits liés à la vente d'éléments d'actif, soit un écart favorable de (+) 457 000 euros.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
1	I. Ressources courantes	25 634	26 993	27 451	457

✓ Ressources Générales

Le poste **Fiscalité**, avec un atterrissage à 18,408 millions d'euros contre 18,253 millions d'euros au voté 2023, participe activement à cette évolution avec un dépassement de (+) 155 000 euros.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
2	A1. Fiscalité	17 605	18 253	18 408	155
3	Directe - taxes menages	11 169	11 713	11 823	111
4	EPCI - AC	4 552	4 552	4 552	0
5	Allocations Compensatrices	825	995	993	2
6	Indirecte	1 059	993	1 040	47
7	DMTO	580	480	518	38
8	Taxe electricité	336	368	372	4
9	TLPE - Drts voirie	143	145	150	5

Le solde est issu d'une dynamique foncière forte avec des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) qui atteignent 518 000 euros contre une hypothèse budgétaire de 480 000 euros, soit une recette supplémentaire de (+) 38 000 euros.

Le poste **Dotations Budgétaires** conclut l'exercice à 4,360 millions d'euros, et est globalement conforme à la prévision budgétaire.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
11	A2. Dotations Budgétaires	4 281	4 357	4 360	3
12	DGF	2 100	2 111	2 111	0
13	DSU	1 325	1 393	1 393	0
14	EPCI - DSC	539	536	536	0
	Dotation Inflation	317	317	320	3

Dans le détail, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) progresse très légèrement de (+) 11 000 euros par rapport à l'exercice 2022 alors que dans le même temps, la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) se bonifie de (+) 68 000 euros.

La dotation de solidarité communautaire affichée à 536 000 euros, soit (-) 3 000 euros par rapport à l'exercice 2022, traduit simplement l'évolution des critères FPIC permettant sa valorisation.

Enfin, la dotation inflation, dotation de soutien exceptionnel aux collectivités en vue de compenser la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation et la revalorisation du point d'indice, dont l'éligibilité de la ville de Louviers a été validée par les services préfectoraux sur la base du CA 2022, aura permis le versement du solde de 50% sur l'exercice 2023 pour un montant de 320 000 euros.

✓ Participations Reçues

Les participations reçues présentent un atterrissage à 2,393 millions d'euros, soit un surplus de (+) 243 000 euros par rapport au voté et de (+) 592 000 euros en comparaison avec l'exercice 2022.

Les financements CAF pèsent à hauteur de (+) 165 000 euros, les nouvelles modalités de financement associées au bonus territoire permettant désormais, avec des déclaratifs trimestriels en ligne, d'avoir une visibilité financière des produits attendus très précise.

Les participations Etat sont abondés de (+) 75 000 euros au titre de la compensation Ecole Privée d'une part et des titres sécurisés d'autre part pour respectivement (+) 59 000 euros et (+) 20 000 euros, par rapport au budget voté.

✓ Recettes en Atténuation

Avec un dépassement de (+) 39 000 euros par rapport à la prévision budgétaire, les recettes en atténuation sont enregistrées pour un montant de 425 000 euros. Ce sont exclusivement les indemnités journalières qui constatent ce résultat.

✓ Produits d'Activité

Avec une réalisation à hauteur de 1,034 millions d'euros, les produits issus de la tarification des services publics présentent globalement une réalisation conforme à la prévision tant sur les produits d'activités sur les prestations de la régie de restauration des deux Aïrelles.

Accusé de réception en préfecture
027-2102703785-20240212-24-0002-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

✓ Produits du Domaine et de Gestion.

Les produits du domaine rebondissent d'environ (+) 42 000 euros par rapport aux hypothèses budgétaires 2023, avec un atterrissage à 765 000 euros. L'explication réside dans un niveau d'avoirs sur facture marché attendus de Dalkia au titre de la saison de chauffe 2022-2023 plus favorable à hauteur de ce montant. Pour mémoire, l'ancien contrat de chauffe consistait en le paiement de trois acomptes forfaitaires et une régularisation annuelle sur la base de la consommation réelle.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
15	A3. Participations reçues	1801	2 150	2 393	243
16	CAF_PS	640	1 030	1 135	105
17	CAF CEJ & Bonus Territoire	451	493	561	68
18	CAF Autres	142	267	259	8
19	CD 27	83	62	64	2
20	Région Normandie	46	34	34	-
21	Etat	197	218	293	75
22	TAP				-
23	EPCI	16	14	14	-
24	Autres	26	32	33	1
25	A4 Recettes Atténuation	319	385	425	39
26	A5 Produit d'activités	929	1 029	1 034	6
27	A6 .Produit domaine et gestion	656	723	755	42
28	Parc Locatif	122	110	109	- 1
29	Remboursements de frais	161	227	213	- 14
30	RODP	123	112	118	6
31	Autres	250	273	325	52
32	A7 Produits Exceptionnels	44	95	65	- 31

Les dépenses générales comptabilisées au Compte Administratif 2023 s'élèvent à 22,836 millions d'euros, contre un montant total autorisé de 23,019 millions d'euros, soit des crédits non employés pour 183 000 euros.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
	II. DEPENSES COURANTES	22 426	23 019	22 836	- 183
33	III. Masse salariale	13 939	14 380	14 370	- 10
40	IV. Dépenses intervention * [G] = [E] - [F]	8 426	8 649	8 466	- 183

✓ Frais de Personnel

Les frais de personnel sont arrêtés à un montant de 14,370 millions d'euros, contre un atterrissage à hauteur de 13,999 millions d'euros au CA 2022, soit une évolution de (+) 371 000 euros mesurée sur ce poste. Ceci s'explique notamment par une nouvelle hausse du point d'indice décidée par le Gouvernement au printemps 2023 et aussitôt applicable.

Accusé de réception en préfecture
N° 77-2024-00001
Date de télétransmission : 19/02/2024

✓ Dépense Obligatoire

Avec un atterrissage à hauteur de 950 000 euros pour un voté de 964 000 euros, la dépense obligatoire présente des crédits non employés pour 14 000 euros au titre des taxes foncières principalement.

Ce poste présente une évolution de (+) 46 000 euros par rapport au CA 2022 au titre du contingent incendie, lequel aura connu un rebond de (+) 38 000 euros.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
41	Obligatoire	904	964	950	- 14
42	Contingent Incendie *	515	553	553	- 0
43	FPIC (contribution)				-
44	Font. Groupe Elus *	221	235	230	- 5
45	Syndicat des collèges *	102	106	106	- 0
46	Taxes Foncières *	65	70	61	- 9

✓ Participations Versées

Avec un atterrissage à 2,364 millions d'euros, le poste Participations Versées s'inscrit en retrait de (-) 21 000 euros de l'autorisation votée.

✓ Charges de Structure

La réalisation s'établit à 2,732 millions d'euros fin 2023 contre 3,064 millions d'euros en 2022, soit un recul de (-) 332 000 euros valorisé sur ce poste. Avec une prévision budgétaire votée à 2,712 millions d'euros, c'est un dépassement de (+) 19 000 euros calculé sur l'exercice.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
56	Dépenses de Structures / Gestion	3 064	2 712	2 732	19
57	Chauffage *	1 064	776	750	- 26
58	Electricité *	669	693	725	33
59	Eau *	107	90	108	18
60	Téléphonie *	98	100	99	- 1
61	Parc Véhicule *	166	175	173	- 2
62	Parc photocopieurs *	30	15	15	-
63	Assurances *	63	59	59	- 0
64	Frais de Fonct Services	116	130	118	- 12
65	Contrats Espaces Verts	155	160	185	25
66	Remboursements de Frais	239	120	132	13
67	Parc Informatique - maintenance *	137	152	134	- 18
68	Maintenance - Contrats *	120	145	137	- 8
69	Crédit Bail / LOA	-			-
70	Locations immobilières *	95	94	93	- 1
71	Prestations exterieures	5			

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240212-24-002-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Dans le détail, le renouvellement du marché de chauffe et son attribution à un nouveau titulaire, dont les termes financiers sont sensiblement plus favorables, le poste Chauffage présente une dépense

2023 limitée à 750 000 euros quand le CA 2022 affichait 1,064 millions d'euros, soit (-) 314 000 euros.

Le poste Electricité malgré les économies de consommation inhérentes au déploiement du LED sur l'éclairage public, continue de progresser avec un atterrissage constaté à 725 000, soit (+) 56 000 euros par rapport à l'exercice 2022. Le contexte inflationniste du poste énergie est donc confirmé à travers ce constat.

Le poste Eau s'affiche dans la continuité de 2022, avec un niveau de dépense arrêté à 108 000 euros.

Les Espaces Verts, avec un dépassement de la prévision budgétaire de (+) 25 000 euros, profitent d'une vaste opération de sécurisation et d'élégage sur l'ensemble de la commune dont le coût est consolidé à 60 000 euros en 2023.

✓ Crédits d'Activité

Les crédits d'activité sont réalisés à hauteur de 2,420 millions d'euros et présente donc des crédits non consommés à l'issue de l'exercice pour un montant de 168 000 euros.

Le poste Prestations des 2RL rebondit de (+) 47 000 euros par rapport à 2022, témoignant d'une fréquentation en hausse des convives scolaires. Le poste Patrimoine rebondit également de (+) 80 000 euros par rapport à 2022, témoignant de la volonté municipale d'entretenir son patrimoine foncier.

C'est donc principalement le poste Crédits d'Intervention qui participe à ce résultat avec des crédits rendus au compte administratif 2023 valorisés à (-) 146 000 euros et un recul de (-) 74 000 euros par rapport au CA 2022.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
72	Crédits Activités	2 362	2 588	2 420	- 168
73	Alimentation - Prestations [2RL]	706	742	753	11
74	Patrimoine (entretien)*	112	164	191	27
75	Alimentation	31	50	40	- 10
76	Fond Documentaire	55	57	57	0
77	Publication	112	124	115	- 9
78	SIEGE (Travaux)	30	16	3	- 13
79	Charges Diverses	104	147	127	- 20
80	OPAH-RU	83	86	78	- 8
81	Crédits intervention	1 129	1 201	1 055	- 146

✓ Une diminution de la dette au terme de l'exercice 2023

Sur l'exercice 2023, la collectivité aura remboursé, au titre de l'amortissement contractuel de la dette, 2,946 millions d'euros, la souscription d'un emprunt de 2,10 millions d'euros, le stock de dette au 31 décembre se contracte d'environ (-) 845 000 euros, passant de

Accusé de réception en préfecture
2024-0000765-2024-00003-24
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception en préfecture : 19/02/2024

34,547 millions d'euros au 1^{er} janvier 2023 à 33,701 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Le taux moyen établi à 2,35% au 31/12/2023, reste encore performant mais une dégradation jusqu'à la fin du mandat, sous le double effet de tensions sur le marché des taux dans un contexte de crises multiples, et de structures d'emprunt défavorables (taux révisibles, amortissement linéaire) proposées par les établissements bancaires, paraît inévitable. Pour mémoire, au 31/12/2014, ce taux moyen s'établissait à environ 3,05%, et au 31/12/2022 à 2,02%.

Repères : Evolution de la dette 2013 -2023

		Louviers									
en milliers d'euro		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
01/01/N	35 910	35 918	34 539	33 171	33 002	33 033	33 031	32 998	30 924	32 355	34 547
31/12/N	35 918	34 539	33 171	33 002	33 033	33 031	32 978	30 924	32 355	34 547	33 701
Emprunt de l'exercice	2 734	1 300	1 309	1 980	2 500	2 300	2 500	500	4 100	4 942	2 100
Amortissement	2 717	2 750	2 720	2 335	2 460	2 982	2 953	2 574	2 608	2 750	2 946
FAR N											
Variation Stock 31/12/N	6	- 1 379	- 1 367	- 434	32	1	- 52	- 2 074	1 431	2 192	- 846
Réaménagement - capitalisation				220		20					2 498
Frais financiers	1094	1 090	1 036	971	910	621	780	685	661	659	811
Coût moyen	3 05%	3 04%	3 00%	2 93%	2 76%	2 49%	2 36%	2 08%	2 14%	2 04%	2 35%
Service dette	3 811	3 850	3 764	3 366	3 379	3 323	3 333	3 269	3 330	3 409	3 757
Evol N/ N-1	121	39	86	- 458	74	56	10	74	71	79	348
Dette contractualisée	35 918	34 539	33 171	33 002	33 033	33 031	32 998	30 924	32 355	34 547	33 701

Les quatre premiers exercices du mandat municipal 2020-2026 confirment et amplifient la trajectoire d'assainissement des finances municipales engagée en 2014, à travers la **restauration progressive d'une capacité d'autofinancement**.

En effet, de 2020 à 2023, la Ville de Louviers aura investi 29,4 millions d'euros en mobilisant 11,6 millions d'emprunt lorsqu'elle avait dû emprunter 12,1 millions entre 2014 et 2019 pour investir 27,5 millions d'euros. Cela représente deux millions d'euros de moins sur 6 ans au regard de ce qui a été investi en 4 ans entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2023.

✓ Les épargnes

Ce sont les principaux indicateurs qui permettent d'apprécier la « santé financière » et la qualité de la signature d'une collectivité.

L'exercice 2023 se conclut sur une épargne brute, neutralisée des aliénations d'actif, de 3,805 millions d'euros, proposant un rebond de (+) 1,254 millions d'euros par rapport à l'exercice 2022.

Avec un amortissement de la dette constaté à 2,946 millions d'euros, l'exercice 2023 conclut sur une épargne nette, ou marge d'autofinancement courant, calculée à (+) 857 000 euros.

Ref	Poste budgétaire	CA 2022	2023		
			Vote A	CA B	Ecart C = A - B
82	IV. Service de la dette	3 409	3 835	3 757	- 78
83	C1. Amortissement capital	2 750	2 970	2 945	- 24
84	C2. Charges Financières	659	865	811	- 54
85	V. Epargne nette ()	- 201	139	857	719

Après avoir subi de multiples chocs externes en 2022, dont les impacts auront continué de peser en année pleine en 2023, et malgré les nouvelles mesures prises en cours d'année 2023 complexifiant encore les équilibres budgétaires, l'adaptabilité et l'agilité de la commune à absorber ces charges supplémentaires, auront permis d'obtenir à l'issue de cet exercice, des ratios financiers très honorables.

Sur le mandat municipal 2014-2020, le total de l'épargne nette dégagée par la Ville de Louviers avait été de 1,7 millions d'euros (sur 6 exercices budgétaires). Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2023, l'épargne nette cumulée s'établit à 2,1 millions d'euros sur 4 exercices budgétaires, et ce malgré l'impact de la hausse très forte du prix de l'énergie.

En moyenne, l'épargne nette annuelle était de 283 000 euros sur le mandat 2014-2020 et a progressé à 525 000 euros par an sur le mandat en cours 2020-2026.

Section d'investissement

Au titre des dépenses d'équipement, ce sont 6,35 millions d'euros qui auront été mandatés sur cet exercice, répartis comme suit :

CA, Exerce		2020	2021	2022	2023	Total général
Politique publique	Opération équipement					
↳ PATRIMOINE COMMUNAL	ECOLE JULES FERRY	693	3 329	2 461	24	6 508
	EGLISE NOTRE DAME REHABILITATI	799	371	687	521	2 378
	FRAIS D'ETUDES DE DEFINITION	18	79	15	84	195
	GRAND FORUM	311	-	-	-	311
	PLAN SCOLAIRES	-	680	-	-	680
	REHABILITATIONS PROPRIETES CO	969	1 078	1 391	568	4 006
	SCENE 5	-	190	45	-	236
	SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER	-	-	-	-	-
	SECTEUR SCOLAIRE	140	106	343	297	885
	SECTEUR SPORTS	42	54	251	180	527
	TRAVAUX CIMETIERE	24	33	187	511	755
Total PATRIMOINE COMMUNAL		2 936	5 913	5 981	2 185	16 995
↳ EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	PROGRAMME ECLAIRAGE PUBUC	479	1 539	248	201	2 467
	AUTRE	108	212	193	92	606
	VILLE DE LA RECONSTRUCTION	308	37	119	185	649
	SIGNALÉTIQUE - JALONNEMENT	102	37	61	167	367
	TRAVAUX DE VOIRIE	94	37	175	145	451
	PLANTATIONS D'ALIGNEMENTS	7	67	17	8	99
	PROGRAMME MOBILIER URBAIN	2	65	18	35	120
	COEUR DE VILLE	-	12	57	84	152
	CADRE DE VIE / PROXIMITE	39	4	2	9	54
	DEFENSE INCENDIE	7	11	24	89	130
	RESERVES FONCIERES	-	-	-	-	-
Total EMBELLISSEMENT DE LA VILLE		1 126	2 021	916	1 014	5 096
↳ AMENAGEMENTS URBAINS	AMENAGEMENT ANRU	10	-	-	-	10
	RESERVES FONCIERES	1 477	36	156	624	2 293
Total AMENAGEMENTS URBAINS		1 486	36	156	624	2 305
↳ ANRU	ANRU	-	228	514	1 399	2 141
Total ANRU		-	228	514	1 399	2 141
↳ ADMINISTRATION COLLECTIVITE	ACQUISITION VEHICULES	88	18	209	87	403
	AUTRE	-	-	52	53	105
	EQUIPEMENT ADMINISTRATION	104	114	122	177	517
	SYSTEME INFORMATIQUE	185	237	170	135	728
Total ADMINISTRATION COLLECTIVITE		377	370	353	432	1 753
↳ NOUVEAUX EQUIPEMENTS	AIRES DE JEUX	32	47	77	41	198
	SKATE PARC	94	2	-	-	96
	ETUDE EQUIPEMENT SPORTIF MA	52	-	-	-	52
	RESEAU DE CHAUFFAGE	10	4	-	-	13
	GYMNASSE MAXIME MARCHAND	-	-	1	375	376
	MAISON MEDICALE	1	-	-	-	1
Total NOUVEAUX EQUIPEMENTS		189	53	78	416	636
↳ AUTRES	AUTRE	134	2	307	1	444
	SECTEUR SPORTS	-	-	-	-	-
Total AUTRES		134	2	307	1	444
↳ SECURITE TRANQUILITE	PROGRAMME VIDEO SURVEILLANC	100	23	142	165	430
Total SECURITE TRANQUILITE		100	23	142	165	430
↳ HORS PROGRAMME	AIRES DE JEUX	-	-	-	-	-
	PLANTATIONS D'ALIGNEMENTS	-	-	-	19	19
	SECTEUR SCOLAIRE	-	-	-	73	73
Total HORS PROGRAMME		-	-	-	92	92
Total général		6 428	8 651	8 047	6 948	29 474

L'exercice 2023 aura consacré 2,2 millions d'euros au patrimoine communal, 520 000 euros au titre de la réhabilitation de l'église Notre Dame, et 510 000 euros au titre de la végétalisation du cimetière.

Amorcé en 2022, le programme ANRU des acacias aura mobilisé 1,4 millions d'euros sur l'exercice 2023.

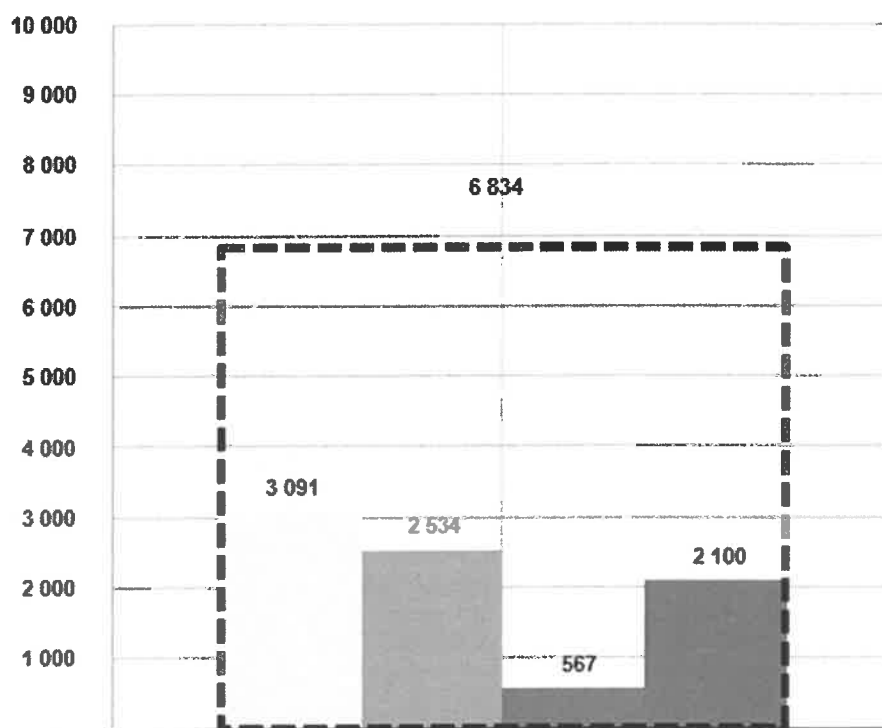
L'embellissement de la ville, à travers la ville de la reconstruction, le cœur de ville, la signalétique, la voirie et l'éclairage public aura bénéficié d'environ 1,0 million d'euros de dépenses d'investissement dédiées à l'attractivité de la commune, auquel il faut associer 165 000 euros au titre de la sécurité avec le programme de vidéoprotection.

Enfin les nouveaux équipements profitent d'environ 400 000 euros d'investissement orientés sur le secteur du sport avec notamment le lancement de la réhabilitation du gymnase Maxime Marchand.

L'équation simplifiée de financement 2023 de la section d'investissement peut être retranscrite de la manière suivante :

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240212-24-002-DE
Date de transmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

		Voté 2023	CA 2023	Reports 2023	Résultat 2023
Dépenses à Financer	1	8 391	6 349	485	6 834
Autofinancement	2	2 652	3 088		3 088
Résultat reporté N-1	3	567	567		567
Subventions d'équipement	4	2 997	2 381	153	2 534
Emprunt	5	2 175	2 100		2 100
Excédent de financement			1 787	-	332



Pour financer ses dépenses d'équipement, la ville aura perçu 2,38 millions d'euros de subventions de ses partenaires, contracté un emprunt de 2,10 millions d'euros, dégagé des ressources propres d'investissement (Fonds de compensation de la TVA - Taxes d'urbanisme - et aliénation d'éléments d'actif) de 3,09 millions d'euros, dégagé un autofinancement de 857 000 euros et disposé d'un résultat antérieur reporté de 567 000 euros.

Le résultat comptable 2023 représente donc 69% de l'emprunt contracté.

Les principaux soldes de gestion de ce Compte Administratif 2023 peuvent être retracés et comparés de la manière suivante :



CA 2022	D		J L		
	ision (N) :		Execution 2023		
CA 22	Exécutoire	CA 23	RAR	% Exe	
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
A					
1 Fiscalité	17 492	17 972	18 127	155	100.86%
2 Dotations budgétaires	6 456	7 043	7 288	245	103.47%
3 Produits de gestion	1605	1 839	1 925	87	104.74%
4 Produits exceptionnels	84	139	110	29	78.94%
5 REGETTES REELLES [Hors 775]	25 637	26 993	27 451	457	101.69%
	274		451		
6 REGETTES REELLES []	25 912	26 993	27 911	457	
7 Frais de personnel	14 000	14 380	14 370	10	99.93%
9 Dépenses de Gestion	8 426	8 604	8 437	167	98%
011_Charges à caractère général	5 416	5 336	5 207	129	97.58%
014 - FPC	-	-	-	-	
65_Participations versées	2 809	3 139	3 108	31	99.02%
67_Charges exceptionnelles	12	130	123	8	94.21%
10 DEPENSES COURANTES	22 426	22 984	22 807	177	99%
9 Solde d'exploitation	3211	4 009	4 644	635	115.63%
10 SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)		14.85%	17%		
11 Charges financières	860	865	811	54	93.76%
12 Provisions		35	31	4	87.73%
14 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 086	23 884	23 649	236	99%
15 EPARGNE BRUTE	2 825	3 109	4 263	693	137.11%
16 EPARGNE RETRAITE M12 [Hors Aliénation actif]	2 581	3 109	3 802	693	
17 EPARGNE / RECETTES (M12)	11.0%	11.52%	14%		
18 Report de fonctionnement	200	141	141	-	
19 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	3 025	3 249	4 403	693	136%

Tableau II		CA 22	Exécutoire	CA 23	RAR	% Réalisé
SECTION D'INVESTISSEMENT						
20 Divers recettes d'investissement				-	-	
21 Cessions actifs	274	651	461	190		
Participations et créances	626	500	428	72	85.55%	
22 Ressources non affectées [FCTVA]	1019	1 342	1 342	0	100.02%	
23 TOTAL RESSOURCES PROPRES	1 919	2 493	2 231	262	48%	
24 Remboursement du capital	2 750	2 970	2 946	24	99%	
Plafond OCLT 01/01/N		7 500	7 495	5		
Epargne nette [EN] (16-24) hors 002	- 199	139	857	689		
Equilibre section (Hors cessions) [EN Elargie 1]	1 446	2 121	2 826	2 826		
25 Equilibre section d'investissement [EN Elargie 2]	1 720	2 772	3 086	3 086		
26 CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)	2.7%	33%	49%	166%		
27 Equipement brut	7 495	8 174	8 349	1 825	77.67%	
28 autres immobilisations	4 551	162	-	162		
DEPENSES IMPREVUES		55				
29 DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	8 046	8 391	8 349	1 987	75.87%	
30 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 796	11 361	9 295	2 066	82%	
31 BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	- 6 326	- 5 618	- 3 263			
32 Subventions affectées	1666	2 997	2 381	616	79.45%	
33 Besoin financement externe (31+32+33)	- 4 659	- 2 621	- 881	1 743	33.62%	
34 Emprunts réalisés	4 042	2 174	2 101	72		
35 Plafond OCLT 31/12/N	-	7 500	7 495	5		
36 TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 253	7 664	6 253	1 411	82%	
37 BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	- 2 542	- 3 697	- 3 042			
38 Résultat antérieur reporté	87	426	426			
39 affectation ou virement BP antérieur	1902	1 265	1 265			
41 Résultat antérieur reporté	- 185	- 829	- 829			
42 Variation de la dette	2 882	- 796	- 845			
43 RESULTAT INVESTISSEMENT	- 2 456	- 3 270	- 2 616			
44 Résultat comptable	687	- 20	1 787			
45 Solde restes à réaliser [Hors AP]	- 426		- 426			
Dépense	547					
Recette	120					
46 Résultat à affecter	141	- 20.00	1 455			

Accusé de réception en préfecture
2024-12703755-20240212-24-002-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

DÉCISION

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.512-1 et suivants,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu l'instruction comptable codificatrice M14,

Vu le compte de gestion 2023 du comptable assignataire,

Considérant le projet de compte administratif 2023 transmis aux membres du Conseil municipal,

PROCÈDE au vote du compte administratif 2023 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement ainsi que par chapitre et opérations en section d'investissement suivant les tableaux annexés à la présente délibération.

ADOPTE le compte administratif du budget principal de la ville de Louviers pour l'exercice comptable 2023.

Adoptée par 25 voix pour 6 contre

Pour copie conforme

Le Maire

Francois-Xavier PRIOLLAUD

The image shows a blue ink signature of Francois-Xavier Priollaud written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE LOUVIERS' at the top and 'Maire' at the bottom, with a central emblem.

Annexe Vote Compte Administratif 2023 – Ville Louviers

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	SOLDE
	Section de fonctionnement	25 752 826.27	28 137 546.21	
Section d'investissement	17 517 857.17	17 608 168.37		90 311.20
	+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		140 582.79	140 582.79
	Report en section d'investissement (001)	828 512.58		-828 512.58
	=	=		
TOTAL (réalisations + reports)		44 099 196.02	45 886 297.37	1 787 101.35
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	484 534.55	153 093.34	-331 441.21
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	484 534.55	153 093.34	-331 441.21
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	25 752 826.27	28 278 129.00	2 525 302.73
	Section d'investissement	18 830 904.30	17 761 261.71	-1 069 642.59
	TOTAL CUMULE	44 583 730.57	46 039 390.71	1 455 660.14

Accusé de réception en préfecture
 027-212703755-20240212-24-002-DE
 Date de télétransmission : 19/02/2024
 Date de réception préfecture : 19/02/2024

B - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		B	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 335 555.00	4 485 624.64	720 957.55		128 972.81
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS					
012	ASSIMILES	14 380 000.00	14 359 483.52	10 381.68		10 134.80
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 138 600.00	3 107 945.83			30 654.17
	Total des dépenses de gestion courante	22 854 155.00	21 953 053.99	731 339.23		169 761.78
66	CHARGES FINANCIERES	865 000.00	672 253.53	138 812.13		53 934.34
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 300.00	121 639.75	1 113.83		7 546.42
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX					
	PROVISIONS (1)	35 000.00	30 706.12			4 293.88
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 884 455.00	22 777 653.39	871 265.19		235 536.42
	VIREMENT A LA SECTION					
023	D INVESTISSEMENT (2)	1 549 441.79				
	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT					
042	ENTRE SECTIONS (2)	1 600 000.00	2 103 907.69			-303 907.69
	OPERATIONS D ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 149 441.79	2 103 907.69			1 245 534.10
	TOTAL	27 233 896.79	24 881 561.08	871 265.19		1 481 070.52

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES	236 609.00	254 168.25	20 936.25		-38 494.50
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
70	VENTES DIVERSES	1 332 750.00	1 092 762.48	240 172.54		-185.02
73	IMPOTS ET TAXES	17 972 003.00	18 110 868.11	15 960 94		-154 826.05
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
74	PARTICIPATIONS	7 043 252.00	6 734 733.26	553 093.92		-244 575.18
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	269 700.00	141 360.97	176 864 10		-48 525.07
	Total des recettes de gestion courante	26 854 314.00	26 333 893.07	1 007 026.75		-486 605.82
76	PRODUITS FINANCIERS	5 000.00	4 832 55			167 45
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	134 000.00	565 674.72			-431 674.72
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET					
78	PROVISIONS (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	26 993 314.00	26 904 400.34	1 007 026.75		-918 113.09
	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT					
042	ENTRE SECTIONS (2)	100 000.00	226 119.12			-126 119.12
	OPERATIONS D ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	100 000.00	226 119.12			-126 119.12
	TOTAL	27 093 314.00	27 130 519.46	1 007 026.75		-1 044 232.21

Pour information

R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240212-24-002-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES	160 000.00	144 916.04		15 083.96
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (4)				
	Total des opérations d'équipement	8 173 797.91	6 202 105.14	484 634.55	1 467 158.22
	Total des dépenses d'équipement	8 333 797.91	8 347 021.18	484 634.55	1 602 242.18
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 490 000.00	10 441 001.23		48 998.77
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (5)				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS	1 000.00	1 000.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000.00	961.72		38.28
020	DEPENSES IMPREVUES	35 000.00			
	Total des dépenses financières	10 827 000.00	10 442 962.95		84 037.05
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 880 797.91	16 789 984.13	484 634.55	1 688 278.23
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (1)	100 000.00	226 119.12		-126 119.12
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	2 500 000.00	501 753.92		1 998 246.08
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 600 000.00	727 873.04		1 872 126.96
	TOTAL	21 480 797.91	17 517 857.17	484 634.55	3 488 408.18
Pour information					
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)	828 612.88			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 997 377.94	2 381 452.65	153 093.34	462 831.95
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	9 673 634.21	9 594 895.50		78 738.71
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	12 671 012.15	11 976 348.15	153 093.34	541 570.66
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 842 000.00	1 770 062.06		71 937.94
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)	1 254 856.55	1 254 856.55		
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000.00	240.00		19 760.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS	1 000.00	1 000.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	651 000.00			
	Total des recettes financières	3 768 856.55	3 026 168.61		742 697.94
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	16 439 868.70	15 002 516.76	153 093.34	1 284 268.60
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	1 549 441.79			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (1)	1 800 000.00	2 103 907.69		-303 907.69
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	2 500 000.00	501 753.92		1 998 246.08
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 849 441.79	2 605 661.61		3 243 780.18
	TOTAL	22 289 310.49	17 608 168.37	153 093.34	4 528 048.78
Pour information					
R001	Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)				

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240212-24-002-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024